

Édito

◀ Le foncier agricole, clé de voûte d'une activité économique... à la croisée des enjeux et orientations d'aménagement.

Si la manière d'appréhender le foncier interroge les acteurs publics depuis des années, il est devenu aujourd'hui un enjeu crucial à toutes les échelles mais sa complexité freine souvent la définition de stratégies claires susceptibles d'y répondre. Des outils sont pourtant à la disposition des acteurs publics locaux.

■ Structurer le foncier agricole

Les terres agricoles représentent le premier outil de travail des agriculteurs, mais pour être une évidence, leur gestion n'est pas simple. Afin d'être compétitive et attractive, l'activité agricole a besoin d'espaces... d'espaces disponibles correctement structurés.

Sur nombre de territoires, et en particulier dans notre département, les problématiques de morcellement, de spéculations ou de rétention foncière impactent la pérennité des exploitations et l'accueil de nouveaux porteurs de projet.

Les projets agricoles qui émergent se heurtent bien souvent à l'absence de foncier adapté à leurs besoins, à des prix agricoles trop élevés ou à des modalités de mise à disposition ne garantissant pas une stabilité suffisante pour leur structure économique. Le foncier qui se libère, souvent morcelé, rend laborieuse la constitution d'unités culturelles ou pastorales.

Cette situation concourt au développement de friches, constat accentué en zone périurbaine notamment par le phénomène de spéculation foncière qui s'y exerce.

■ L'affaire de tous

La problématique de la gestion du foncier agricole nécessite d'être appréhendée à l'échelle locale et l'implication des collectivités territoriales est essentielle. Les collectivités, de par leur qualité de gestionnaires de l'espace voire de propriétaires fonciers, ont en effet un rôle important à jouer dans l'émergence ou la mise en application de certaines procédures aux côtés des acteurs du territoire.

■ Un guide pour comprendre

Ce guide, première pierre d'un travail collectif, est destiné en premier lieu aux acteurs publics et a pour vocation d'informer sur les procédures existantes qui peuvent être mobilisées dans le cadre d'une stratégie d'intervention foncière.

Il se structure autour de 7 fiches thématiques sous forme de questions/réponses proposant une déclinaison d'outils mobilisables pour agir sur les principales problématiques foncières rencontrées sur les territoires.

Il intègre également une fiche de présentation de l'agriculture du département pour mieux appréhender les enjeux fonciers sur les différentes filières.

Notre ambition est de mobiliser toutes les collectivités qui souhaitent construire ou revisiter une politique foncière en faveur d'une reconnaissance et d'une gestion durable de leur territoire à vocation agricole.

Philippe VIGNES
Préfet des Pyrénées-Orientales



Michel GALLAR
Président de la Chambre
d'agriculture des Pyrénées-Orientales



Hermeline MALHERBE
Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales



Guy ILARY
Président de l'AMF66



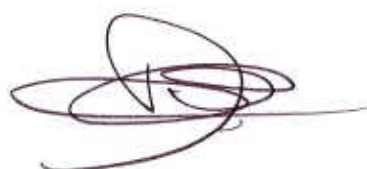
Claude JORDA
Président du Comité
Technique Départemental
Pyrénées-Orientales
SAFER Occitanie



Yves ARIS
Président de la FDSEA



David DRILLES
Président des Jeunes Agriculteurs



Abel BAQUÉ
Président de l'Association
des AFP/GP des Pyrénées-Orientales

